

Ecrit par le 13 février 2026

La recette de choux farcis du chef Xavier Mathieu



Xavier Mathieu est le propriétaire et chef étoilé de l'établissement [Le Phébus & Spa](#) à Joucas. Pour régaler vos papilles et celles de vos proches, il vous dévoile sa recette de choux farcis façon barbajuans.

Ingrédients pour 8 personnes :

- 8 feuilles de chou vert frisé
- 4 gousses d'ail
- 500 g de chou vert frisé
- 250 g de chair à saucisse
- 1 œuf
- 10 feuilles de basilic
- 50 g de fond blanc de volaille
- 100 g de parmesan râpé
- Sel, poivre du moulin

Ecrit par le 13 février 2026

Blanchissez les feuilles de chou qui serviront à envelopper la farce en les plongeant 7 minutes dans de l'eau bouillante, puis refroidissez-les et égouttez-les.

Pelez les gousses d'ail. Hachez le chou. Mixez la chair à saucisse avec l'ail. Mélangez le tout avec l'œuf, le chou haché, le basilic, le fond blanc de volaille et le parmesan. Assaisonnez si besoin.

Réalisez des petits choux farcis en enveloppant un peu de farce dans les grandes feuilles de chou blanchies (en les roulant sur elles-mêmes).

Faites-les ensuite cuire au four vapeur à 85 °C pendant 7 minutes. Si vous n'avez pas de four vapeur, enveloppez-les dans du film alimentaire et faites-les cuire de 5 à 6 minutes dans de l'eau bouillante.

Au moment de servir, faites cuire les petits choux farcis à la poêle avec un peu de beurre mousseux, jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.

Servez-les chauds, éventuellement accompagnés d'épeautre soufflé.

Ecrit par le 13 février 2026



Ecrit par le 13 février 2026

©Philippe Vaurès Santamaria

Avignon serre la vis aux meublés touristiques



Face à la prolifération des locations de courte durée, la [Ville d'Avignon](#) annonce un encadrement renforcé. Depuis le 1^{er} janvier 2026, les propriétaires doivent se conformer à des règles plus strictes, destinées à préserver l'équilibre résidentiel du centre ancien, la qualité de vie des habitants et l'accès au logement.

Depuis le début de l'année, Avignon entend reprendre la main sur un phénomène devenu structurel. La municipalité a prévu d'abaisser le plafond annuel de location des résidences principales à 90 nuitées, contre 120 jours autorisés au niveau national, et de limiter à deux le nombre de logements pouvant être loués en courte durée par un même propriétaire. Une déclaration préalable de propriété est, désormais rendue obligatoire. Ces mesures, s'inscrivent dans les possibilités offertes par la loi aux communes dites 'tendues', confrontées à une pénurie de logements.

Ecrit par le 13 février 2026

Une pression immobilière concentrée dans l'hyper-centre

La photographie dressée par la Ville est sans appel : plus de 2 200 meublés touristiques sont aujourd’hui recensés à Avignon, dont la majorité se concentre dans l’intramuros. À l’échelle départementale, on en compterait plus de 15 000. Selon la Ville, le centre ancien a enregistré en un an - 4% de résidences principales, tandis que les résidences secondaires progressaient de + 3%. Un glissement qui alimente la raréfaction du logement permanent, au profit d’un usage touristique devenu, selon les élus, une activité économique à part entière.

Du complément de revenu à l’industrialisation

«À l’origine, la location de courte durée permettait à des ménages de compléter leurs revenus. Elle n’avait pas vocation à restructurer le marché immobilier», rappelle Paul-Roger Gontard, adjoint au maire chargé du développement territorial. Or, l’essor de plateformes comme Airbnb a profondément modifié la donne : les annonces ont doublé en huit ans à Avignon, contribuant à la fragmentation des logements, à la multiplication de petites surfaces et à l’éviction progressive des familles du centre ancien.



Copyright Freepik

Cadre de vie, lien social et propreté en question

Ecrit par le 13 février 2026

Au-delà du logement, les élus pointent des effets concrets sur la vie quotidienne : rotation permanente des occupants, affaiblissement du lien de voisinage, méconnaissance des règles locales. La question de la propreté urbaine cristallise également les tensions. Les services municipaux constatent régulièrement des dépôts sauvages de déchets à proximité des fameuses boîtes à clés, devenues le symbole visible de cette économie touristique. Leur installation sur le domaine public est illégale, ainsi la Ville a engagé une opération de marquage et de retrait systématique des dispositifs non autorisés.

Un enjeu économique régional majeur

Le débat dépasse largement Avignon. En 2022, près de 23 millions de nuitées ont été réservées via des plateformes en Provence-Alpes-Côte d'Azur, un record national selon l'Insee. La région se situe à un niveau comparable à l'hôtellerie traditionnelle. Dans le Grand Avignon, 47% des touristes optent pour une location via la plateforme, d'après une [enquête de Vaucluse Provence Attractivité](#). Un succès qui génère des retombées économiques : taxes de séjour, consommation locale, mais accentue les tensions sur le parc résidentiel.

Trouver l'équilibre entre tourisme et logement

Les professionnels de l'hôtellerie, réunis au sein de [l'Umih84](#) -Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de Vaucluse- appellent de longue date à une mise à niveau des règles : normes, fiscalité, sécurité. De son côté, Airbnb affirme soutenir des réglementations 'proportionnées' et dit collaborer avec la Ville pour faire respecter l'obligation d'enregistrement et l'interdiction des boîtes à clés sur l'espace public. Pour la municipalité, l'objectif est clair : réorienter une partie des biens vers la location longue durée, sans nier l'importance du tourisme, pilier de l'économie locale.

Quelques chiffres

Le Vaucluse accueille 216 hôtels et près de 7 000 chambres. 2 200 meublés sont actuellement recensés à Avignon dont 1 500 dans l'intramuros. La Vaucluse compterait 15 000 logements proposés en location saisonnière. Le Vaucluse bénéficie de 300 jours de soleil, est fréquenté par 5 millions de touristes par an. Avignon est placée en 55e position des villes où il fait bon vivre. Les retombées économiques touristiques en Vaucluse sont de 1,5 milliards d'euros.

Sources : Insee ; Vaucluse Provence Attractivité ; Délibération de la ville d'Avignon.

Mireille Hurlin

Sécurité incendie : le préfet de Vaucluse hausse le niveau de vigilance dans les ERP

Ecrit par le 13 février 2026



À la suite de l'incendie mortel survenu le 1er janvier dans un établissement festif à [Crans-Montana](#) en Suisse, le préfet de Vaucluse, [Thierry Suquet](#), appelle les maires et les exploitants d'établissements recevant du public à une vigilance renforcée. Bars, salles de danse et lieux festifs, notamment ceux disposant d'un sous-sol, sont particulièrement concernés par des contrôles inopinés annoncés dans les prochaines semaines.

Le drame survenu au bar Le Constellation, à Crans-Montana, a agi comme un électrochoc au-delà des frontières suisses. En Vaucluse, le préfet Thierry Suquet a souhaité rappeler avec force l'absolue nécessité du respect des règles de prévention des risques d'incendie dans les [établissements recevant du public](#) (ERP). Une attention particulière est portée aux établissements festifs : bars, restaurants, débits de boissons, salles de spectacles ou de danse, dont certains accueillent du public en sous-sol, configuration reconnue comme plus à risque en cas d'incendie.

Responsabilités partagées, obligations claires

Si les propriétaires et exploitants demeurent les premiers responsables de la sécurité du public dans leurs établissements, les maires exercent, en tant qu'autorité de police, un rôle central de contrôle. Ils doivent veiller au respect de la réglementation incendie et à la bonne tenue des visites des commissions

Ecrit par le 13 février 2026

de sécurité, auxquelles participent les sapeurs-pompiers du Service départemental d'incendie et de secours ([SDIS](#)).

Des commissions au top

Le préfet indique s'être assuré qu'aucun retard significatif n'était constaté dans l'organisation de ces commissions en Vaucluse, tout en appelant les élus locaux à maintenir un haut niveau d'exigence, notamment pour les établissements les plus sensibles.

Les 'petits établissements' aussi concernés

Contrairement à une idée répandue, les ERP de 5^e catégorie sans locaux à sommeil, dits 'petits établissements', ne sont pas dispensés du respect des règles de sécurité incendie. S'ils ne sont pas soumis à une autorisation préalable d'ouverture ni à des visites périodiques systématiques, ils restent pleinement assujettis aux obligations réglementaires : dégagements suffisants et dégagés, signalisation des issues de secours, conformité des installations électriques et gaz, présence d'extincteurs, éclairage de sécurité, dispositifs d'alarme et désenfumage adaptés. Pour faciliter l'appropriation de ces exigences, une fiche récapitulative de la réglementation a été transmise aux maires, avec instruction de la diffuser à l'ensemble des exploitants concernés.

Des contrôles inopinés annoncés

Dans ce contexte de vigilance renforcée, le préfet annonce la mise en œuvre de contrôles inopinés par les commissions de sécurité compétentes. Ces inspections cibleront en priorité les [établissements festifs](#) de types L (Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou polyvalentes), N (Restaurants et débits de boissons et P (Salles de danses et salles de jeux), en particulier ceux disposant de sous-sols accessibles au public. La réglementation autorise en effet ces contrôles, y compris dans les ERP de 5^e catégorie, dès lors qu'un doute sérieux existe quant à la sécurité des personnes accueillies. L'objectif ? Prévenir tout risque majeur et éviter qu'un drame similaire ne se reproduise sur le territoire.

Source : Préfecture de Vaucluse.

Mireille Hurlin

CAPEB 84 : 'la normalité est devenue un luxe'

Ecrit par le 13 février 2026



Lors de ses vœux 2026, le président de la [Capeb Vaucluse](#) -Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment-, [Philippe Herzog](#), a dressé un constat sans fard : l'artisanat du bâtiment traverse une crise durable, alimentée par la chute du neuf, des trésoreries sous tension et une instabilité réglementaire étouffante. Dans le Vaucluse, où les mises en chantier de logements reculent fortement, la Capeb appelle à un 'choc de confiance', à la simplification et à une politique lisible, tout en misant sur des relais locaux : adaptation des logements au vieillissement, patrimoine, formation et montée en compétence.

Il y a des discours de vœux qui ressemblent à des bulletins météo. Et puis il y a ceux qui sonnent comme un baromètre d'alerte. Lundi 19 janvier, Philippe Herzog, président de la Capeb Vaucluse, a choisi la seconde option : un propos à la fois institutionnel et frontal, traversé par une phrase qui résume l'état d'esprit d'une partie de la profession : "des chantiers signés, payés, réalisés dans de bonnes conditions... ce qui est devenu une forme de luxe." Un discours entendu par une soixantaine de personnes dont Thierry Suquet, préfet de Vaucluse.

Ecrit par le 13 février 2026

Une crise qui s'installe, chiffres à l'appui

Au niveau national, la Capeb documente une dégradation persistante de l'activité. Sa note de conjoncture du 3^e trimestre 2025 fait état d'un nouveau recul de l'artisanat du bâtiment, avec une baisse de 3,5% sur un an, tirée par la chute de la construction neuve (-6%) et un entretien-rénovation lui aussi en repli.

En Vaucluse

Dans le Vaucluse, le tableau est au diapason. Les dernières analyses conjoncturelles de la filière construction indiquent 1 900 logements commencés sur 12 mois à fin novembre 2025, soit -29,8% en un an, tandis que l'emploi salarié construction est donné en baisse (12 727 salariés ; -4,2%). Des chiffres qui donnent un relief particulier aux mots du président : carnets irréguliers, marges qui se tassent, entreprises qui "réduisent la voilure" — et, de plus en plus, des dirigeants qui écourtent leur trajectoire en anticipant la retraite, faute de perspectives.



Une soixantaine de personnes s'était rendue aux voeux de la Caleb. Copyright MMH

"On nous demande d'être tout, tout de suite"

Ecrit par le 13 février 2026

Au cœur du discours : l'instabilité. Philippe Herzog prend l'exemple emblématique de la rénovation énergétique, où l'outil public est perçu comme mouvant, complexe, parfois contradictoire avec les doctrines de formation de la profession. Le débat dépasse les seules lignes budgétaires : il touche à la confiance, à la lisibilité des règles et à la capacité d'une TPE (Très petite entreprise) à se projeter.

Effet yoyo

Ce diagnostic 'd'effet yo-yo' n'est pas isolé. Plusieurs analyses ont décrit une succession d'ajustements, de recentrages et de contraintes administratives autour de MaPrimeRénov', au risque de décourager ménages et professionnels. À cette instabilité s'ajoute, selon la Capeb, une forme de paradoxe quotidien : être "plus verts, plus rapides, plus numériques" tout en restant "moins chers", dans un environnement de contrôles et de procédures qui, à l'en croire, se trompe parfois de cible.

Le local comme levier : maires, marchés publics, logement adapté

Le président de la Capeb 84 a profité de l'année préélectorale municipale pour interpeller les élus : sans investissement local, le bâtiment ne joue plus son rôle de moteur territorial. Il demande notamment de faciliter l'accès des TPE à la commande publique et de redonner de l'oxygène administratif.

Pousser les marchés à potentiel

Dans le Vaucluse, la Capeb veut aussi pousser des marchés 'à potentiel' : l'adaptation des logements au vieillissement, via MaPrimeAdapt, et l'accompagnement des seniors. L'argument démographique est solide : selon l'Insee, la part des 60 ans ou plus atteindrait 31,5% dans le département en 2025. Autrement dit : la question du maintien à domicile n'est plus un sujet périphérique, mais un segment structurel, appelé à se développer.

Ecrit par le 13 février 2026



De gauche à droite : Rabah OTMANI trésorier, Philippe HERZOG, président et Ornella LEZAMA secrétaire du bureau de la Capeb 84

Patrimoine, RSE, formation : la stratégie des compétences

Au-delà du constat, Philippe Herzog déroule une ligne : tenir par l'outil collectif et la montée en expertise. Patrimoine -bâti agricole, hydraulique, cultuel, mémoire-, RSE -Responsabilité sociétale des entreprises, appelée à devenir plus structurante dans les marchés-, qualifications, labels, et surtout formation, présentée comme un investissement défensif et offensif à la fois.

Renforcement de l'équipe

La Capeb Vaucluse annonce d'ailleurs un renforcement de son équipe sur les volets qualifications, fidélisation/adhésion et formation, avec une promesse : aider les artisans à se repérer dans la complexité, plutôt que de la subir seuls.

L'endurance pour tenir

Ecrit par le 13 février 2026

Le discours se clôt sur un triptyque : action, union, détermination, et un mot ajouté, comme un aveu lucide : l'endurance. Dans un secteur où la crise du neuf pèse sur tout l'écosystème et où la rénovation devient plus technique, plus risquée, plus normée, l'enjeu n'est pas seulement de tenir, c'est d'éviter que la lassitude ne se transforme en renoncement.

Sans artisans, point de société

Car derrière les pourcentages et les dispositifs, il reste une réalité très concrète : sans artisans, pas de logements rénovés, pas de patrimoine entretenu, pas d'urgence réparée, pas de transition énergétique à l'échelle des quartiers. Et c'est précisément ce que la Capeb 84 est venue rappeler, vœux après vœux, non comme un rituel, mais comme un signal.

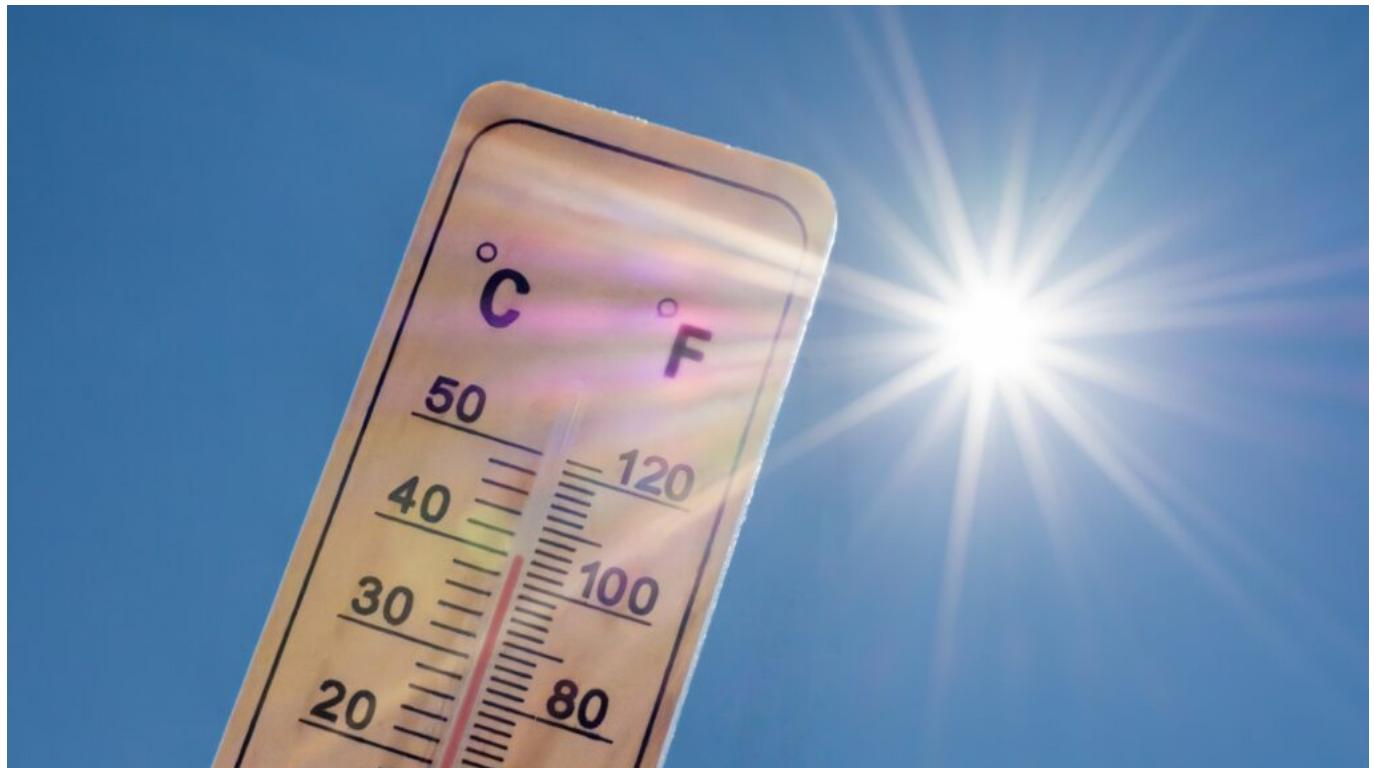
Sources Capeb, Cerc, Insee.

Mireille Hurlin



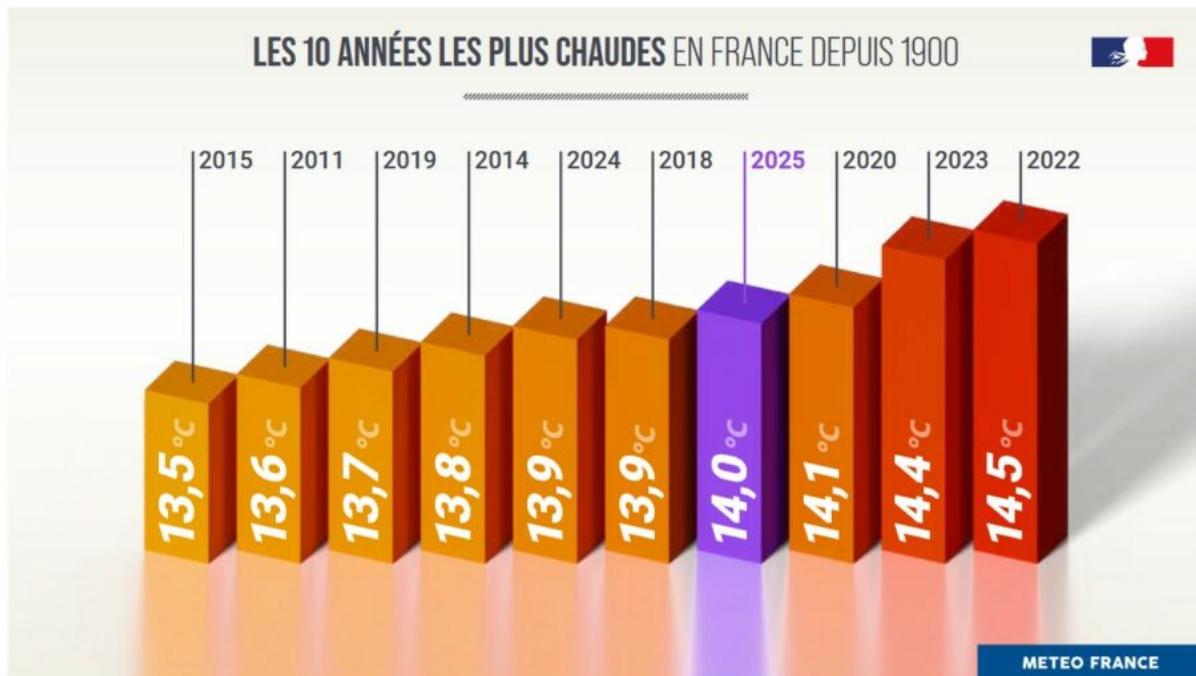
Valérie Coissieux, présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse et Thierry Suquet préfet de Vaucluse Copyright MMH

Le Vaucluse en première ligne du dérèglement climatique



[Météo France](#) vient de publier son bilan climatique annuel. Il apparaît que 2025 est la quatrième année la plus chaude jamais mesurée en France depuis le début des mesures en 1900, après 2022, 2023 et 2020. L'an dernier, la température moyenne (14,0°) s'est élevée au-dessus de la normale de saison un jour sur deux contre 1 jour sur 5 seulement sous la normale.

Ecrit par le 13 février 2026



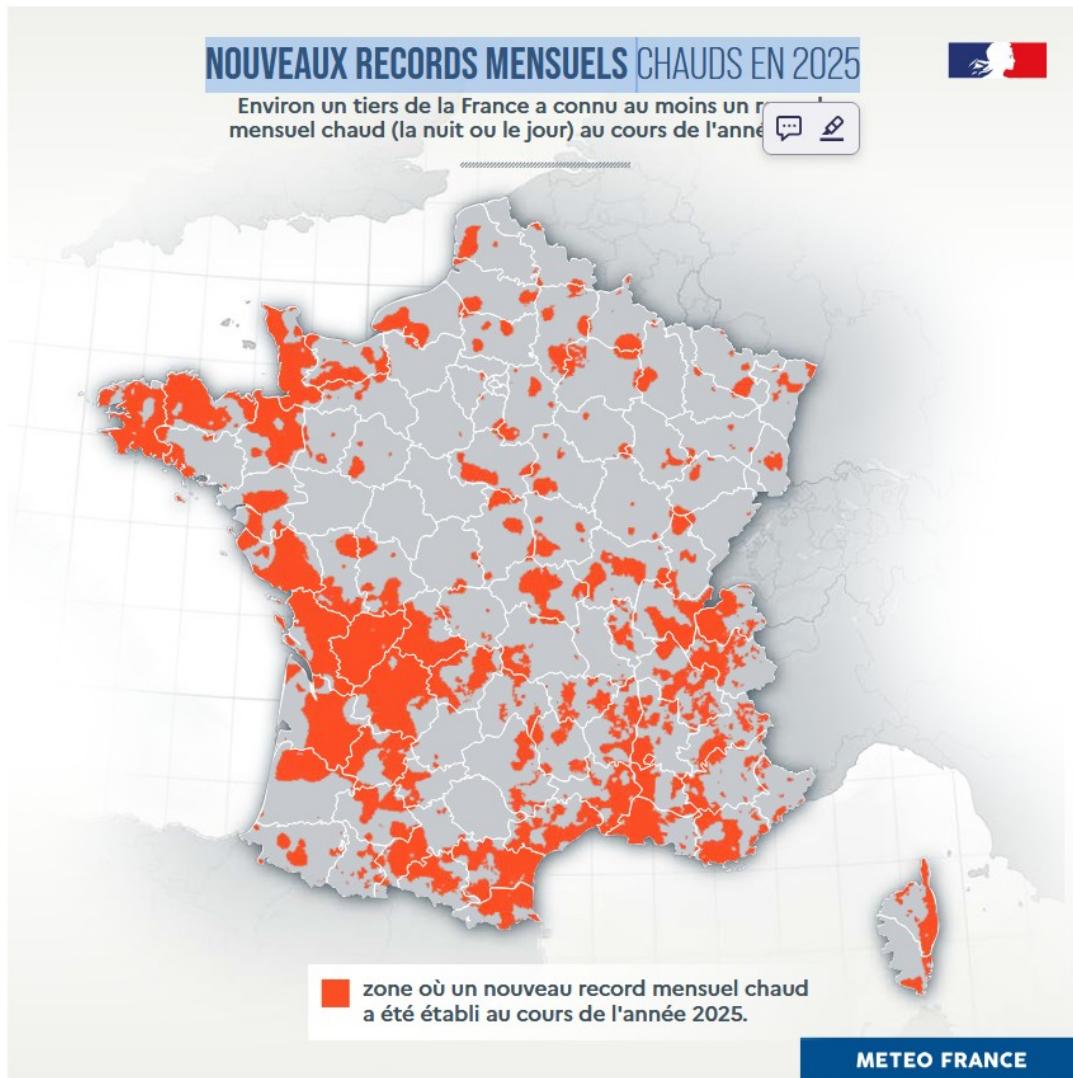
Pour Météo France, ce bilan est le « signe de l'évolution rapide de notre climat » d'autant plus que « 2025 a été marquée par plusieurs épisodes de températures anormalement élevées (mai, juin, août ou encore novembre et début décembre). Les records de chaleur ont été 10 fois plus nombreux que les records de froid. »

Ainsi, plusieurs épisodes exceptionnellement chauds se sont succédé au cours de l'année durant lesquels la température a atteint des niveaux inédits pour la période sur de nombreuses régions. Ce fut notamment le cas en mai, juin, août ou encore novembre et début décembre. Sur l'ensemble de l'année, environ un tiers du pays a enregistré un niveau de chaleur inédit la nuit ou le jour au moins un mois dans l'année.

Avignon écrasé par la chaleur

En Vaucluse, le couloir rhodanien a été particulièrement exposé, tout comme le plateau de Sault et le Sud-Luberon. De quoi battre des records de chaleur dans presque la moitié des communes du département. Avignon affichant (avec Nîmes) le record de 11 jours de fortes chaleurs dépassant 35°C devant Toulouse et Carcassonne (9 jours).

Ecrit par le 13 février 2026

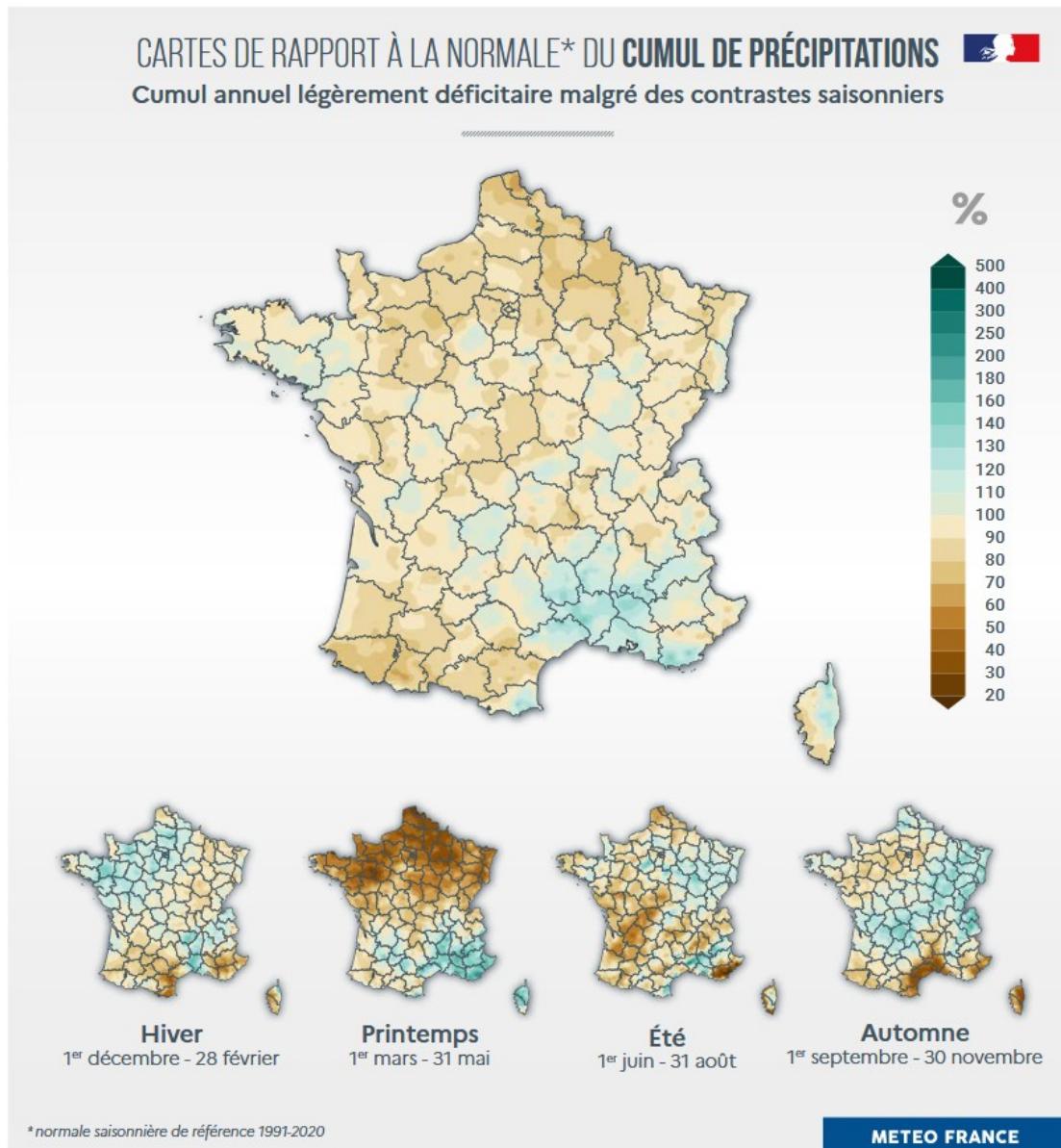


+30% de pluie à Carpentras

Côté pluies, « après une année 2024 très excédentaire, le cumul de précipitations de l'année 2025 est légèrement déficitaire (-7%), avec de forts contrastes saisonniers » constate Météo France.

« La saison printanière a été beaucoup plus contrastée avec des précipitations largement déficitaires sur la moitié nord du pays, observent les auteurs de l'étude. Sur les Hauts-de-France, le printemps 2025 a été le 3e printemps le plus sec depuis les années 1960 (derrière les printemps 2011 et 1976), avec un déficit de précipitations de 60%. À l'inverse, la moitié sud a connu des précipitations excédentaires, notamment sur le pourtour méditerranéen entre le 8 et le 15 mars et la Nouvelle-Aquitaine avec des cumuls remarquables du 18 au 20 avril, engendrant des débordements de cours d'eau. Sur la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, il s'agit du 8e printemps le plus arrosé depuis les années 1960. »

Ecrit par le 13 février 2026

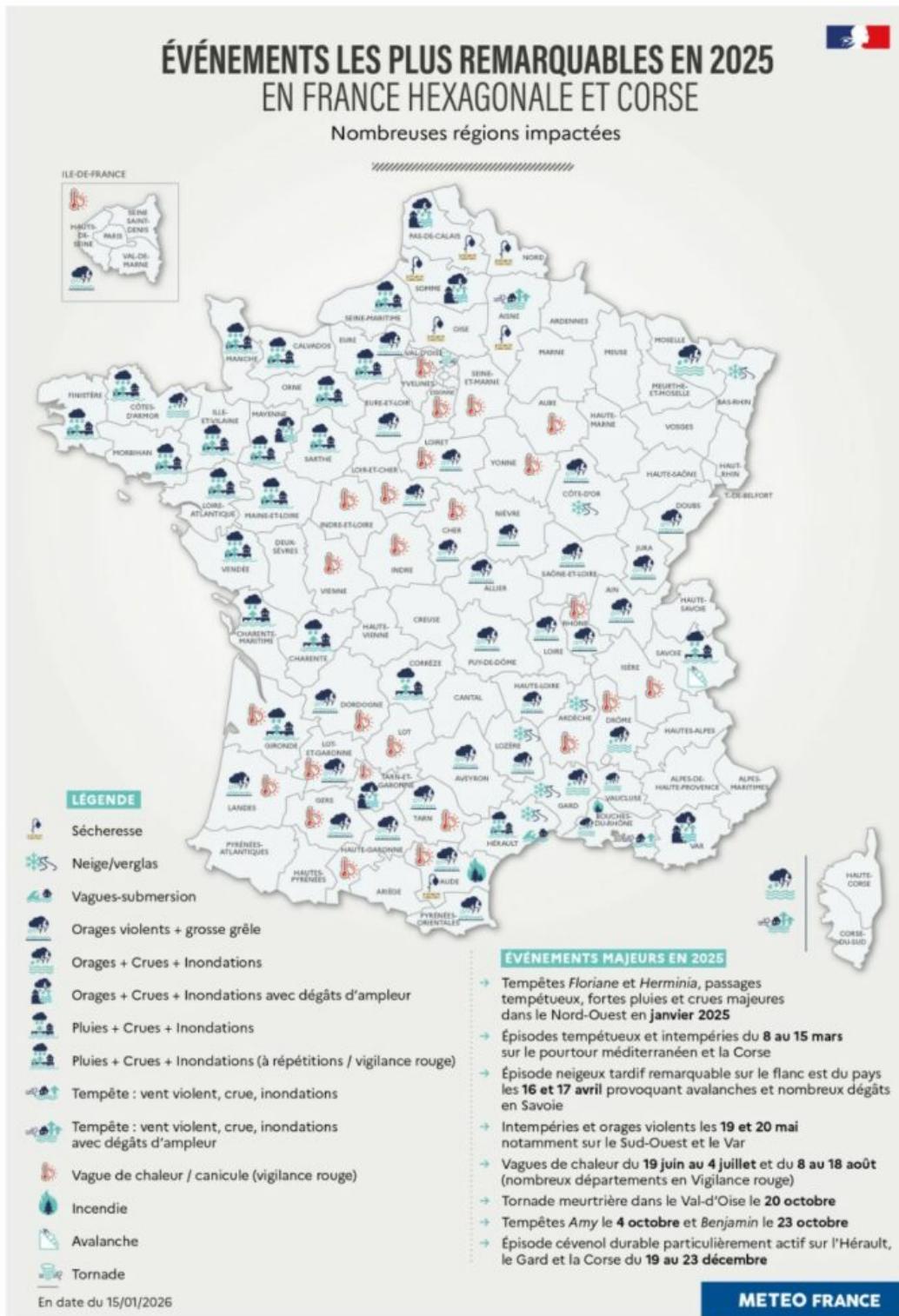


111 mm en 3 heures

Au final, sur l'année le bilan est excédentaire en moyenne sur l'année en région Provence-Alpes-Côte d'Azur où la pluviométrie dépasse la normale de 30% localement en Provence avec plus de 850 mm comme à Carpentras.

Bien que moins touché que nos voisins du Gard, le Vaucluse n'est pas passé entre les gouttes des intempéries, notamment les orages violents. Lors des pluies diluviennes du 21 septembre dernier, Météo France a enregistré 133mm à Avignon, dont 111mm en 3 heures.

Ecrit par le 13 février 2026



Ecrit par le 13 février 2026

Vœux du Préfet de Vaucluse : « La sobriété n'exclut ni la solidarité, ni la proximité, ni la lutte contre l'insécurité et les narcotrafiquants »



Mardi 13 janvier, [Thierry Suquet](#) a présenté ses vœux devant un parterre d'élus, de représentants des corps constitués, des autorités civiles et militaires, des entrepreneurs, des associations, de tout ceux qui font vivre le Vaucluse.

« Malgré la sobriété budgétaire, je vous reçois avec plaisir grâce aux producteurs du département qui participent à cette soirée et à son buffet. Merci aux vignerons, artisans, commerçants. » Et de citer la [Cave Clauvallis](#) de Saint-Didier, la [Brasserie artisanale du Ventoux](#), [La Cuisine provençale](#) de Monteux, les établissements [Filière](#) de Fontcouverte, la [Ferme Montilienne](#), [France Pistache](#) et la pisciculture [Les Truites de l'Isle-sur-la-Sorgue](#) qui font honneur aux produits locaux de qualité.

Le Préfet a jeté un regard rétrospectif sur 2025 qui a mis en valeur la culture, « aux Chorégies, aux festivals, avec Avignon qui fait rayonner cette Terre de cultures. Mais aussi au passage du Tour de

Ecrit par le 13 février 2026

France au Mont Ventoux. J'en ai encore des frissons, a-t-il dit. Sans oublier les journées portes ouvertes, fin juin, à la Base Aérienne 115 d'Orange-Caritat, qui a fait découvrir tous les métiers de l'aéronautique militaire et surtout l'avion de chasse Rafale, le fleuron de l'Armée de l'Air et de l'Espace. »

Les perspectives pour 2026

Thierry Suquet a ensuite abordé 2026 et ses priorités. « Même si l'avenir est un peu bouché, nous avons des perspectives. En particulier, ce défi permanent qu'est la lutte contre les narco-trafiquants, c'est un problème de sécurité, de société. Il faut redonner toute sa place à la République, elle doit servir de rempart. Nous devons restaurer la sécurité au quotidien, quadriller sans cesse le territoire e Vaucluse. J'ai fait fermer nombre d'établissements qui cumulaient trafic et blanchiment et je compte continuer. »

Le Préfet a ensuite parlé de l'agriculture, pôle majeur d'activité du département avec un chiffre d'affaires supérieur à 1Md€ par an. « C'est un ensemble social et économique et la transition doit s'adapter aux réalités locales. Les paysans nous nourrissent, ils subissent les aléas climatiques, les réglementations. Sans eau, il n'y a pas de fruits et de légumes, grâce au projet HPA, à terme les exploitations seront irriguées. » Il aussi insisté : « Nous devons préserver les terres, le photovoltaïque ne doit pas s'installer sur les espaces naturels et agricoles. »

Côté logements, il a insisté sans toutefois citer la décriée Loi Zan (Zéro artificialisation nette). » Nous avons besoin de construire pour les familles, les salariés, les étudiants, tout en préservant les lieux. La sobriété foncière s'impose à nous ». La réindustrialisation aussi est une nécessité, il a évoqué le travail inlassable de VPA ([Vaucluse Provence Attractivité](#) et de sa directrice [Cathy Fermanian](#)) qui fait tout pour attirer des entreprises en Vaucluse et développer celles qui y sont déjà implantées.

Renforcer le rôle de l'État dans le département

Le Préfet a évidemment rappelé le rôle de l'État qu'il représente en Vaucluse. « Nous devons renforcer son rôle au service de la cohésion territoriale. France Service en est un exemple. Elle déjà 27 agences dans le département, bientôt 28 avec Courthézon. Elles sont à moins de 20 minutes de n'importe quel Vauclusien pour l'accompagner dans ses démarches. »

La santé est aussi une donnée incontournable pour éviter les déserts médicaux. Déjà le département, sous l'impulsion de sa Présidente [Dominique Santoni](#), a depuis 2022 salarie des médecins à Avignon, Cadenet, Apt et Sorgues, bientôt à Pernes. « Nous devons élargir notre offre de soins en tissant un réseau plus dense pour que les patients aient un rendez-vous avec un généraliste sous 48h, que la télé-médecine se développe. Nous allons moderniser l'Hôpital d'Apt avec à la clé 10M€ pour le service des urgences. Pareil pour celui d'Avignon, avec une extension des urgences adultes et du centre de dialyse. »

« Il faut que l'État cesse d'être ambigu. Ce n'est pas lui tout seul qui porte l'intérêt général. »

Ecrit par le 13 février 2026

Thierry Suquet

Il a aussi été question de décentralisation, et Thierry Suquet a été ferme : « Il faut que l'État cesse d'être ambigu. Ce n'est pas lui tout seul qui porte l'intérêt général. Certes il doit être sobre et économique mais travailler main dans la main avec les collectivités locales et la Sécurité Sociale. » Il a rappelé les différentes étapes des Lois de Décentralisation instaurées par Gaston Defferre, sous l'ère Mitterrand en 1982. Puis avec Jean-Pierre Raffarin, 1er Ministre de Jacques Chirac, place à l'Acte 2 en 2003 qui affirme de nouvelles formes de démocratie participative. Ensuite, en 2012 ont été lancés les « Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale » auxquels ont succédé les EPCI (Établissement public de coopération intercommunale). Sans oublier le dispositif de péréquation des DMTO (Droits de Mutation à Titre Onéreux) perçus par les départements. Enfin, Acte 4 en 2022, la Loi 3DS (Décentralisation, Déconcentration, Simplification) pour permettre plus de souplesse et d'efficacité dans l'action publique locale.

Avant de conclure son discours, le Préfet a évoqué les échéances des 15 et 22 mars, les Municipales, qui concernent les 151 communes de Vaucluse. « L'Etat est là pour donner une boîte à outils, pour informer, guider, aider les élus. La Préfecture est votre maison et nous travaillons en permanence avec l'Association des Maires de Vaucluse. Je souhaite que la campagne soit calme et sereine. Certes, la politique est un combat mais on doit respecter l'adversaire. Ni agressions verbales, ni agressions physiques, ni mépris. »

Donzère-Mondragon, un raccordement photovoltaïque exemplaire au cœur du Vaucluse

Ecrit par le 13 février 2026



Avec la mise en service d'une centrale photovoltaïque de 4,25 MW à Donzère-Mondragon, le Vaucluse poursuit le développement des énergies renouvelables. Son raccordement au réseau public d'électricité, achevé en décembre 2025, s'est appuyé sur un chantier bas carbone d'envergure, conciliant performance énergétique et préservation de la biodiversité.

Mise en service le 15 décembre 2025, la centrale photovoltaïque de Donzère-Mondragon figure parmi les installations solaires les plus puissantes du département. Avec une capacité de 4,25 MW, elle contribue à renforcer la production d'électricité renouvelable dans un territoire déjà fortement engagé dans la transition énergétique, aux côtés de l'hydroélectricité portée par l'aménagement du Rhône et de ses canaux.

Une infrastructure stratégique pour la transition énergétique locale

Alors que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur accélère le déploiement du solaire pour atteindre ses [objectifs climatiques](#), le raccordement de cette centrale photovoltaïque participe à la décarbonation du mix électrique.

Ecrit par le 13 février 2026

6,6 kilomètres de réseau dans un environnement sensible

Pour acheminer l'électricité produite jusqu'au réseau public de distribution, 6,6 kilomètres de câble ont été déployés. Le tracé a nécessité une organisation fine des travaux, répartis entre 1,2 kilomètre sur le domaine public, finalisé au printemps 2025, et près de 5 kilomètres sur le domaine concédé de la [Compagnie nationale du Rhône](#), le long de la digue du canal de [Donzère-Mondragon](#).

Natura 2000

Cette zone, classée Natura 2000 et intégrée à une réserve naturelle, a imposé un calendrier strict. Les travaux ont été interrompus durant l'été afin de respecter la période de reproduction des castors et la nidification des oiseaux, avant de reprendre à l'automne. Une vigilance particulière a été portée lors des phases de terrassement, menées entre octobre et novembre.



Copyright Enedis

Un chantier bas carbone sous contrainte écologique

La spécificité du projet réside dans les choix techniques opérés pour limiter l'empreinte environnementale. Aucun apport de terre extérieure n'a été réalisé : l'utilisation d'un câble renforcé a permis de réutiliser exclusivement les déblais existants, réduisant significativement les transports et les émissions associées.

Respect de la faune et la flore

Lorsque les travaux ont concerné des zones végétalisées, des opérations de replantation à base de

Ecrit par le 13 février 2026

luzerne et de trèfle ont été prévues afin de restaurer les habitats naturels. Le recours au forage dirigé a également permis de franchir plusieurs ouvrages sans intervention intrusive sur les sols, la faune ou la flore. Les équipes ont, par ailleurs, adapté leur organisation aux opérations de régulation de la faune menées localement.



Copyright Enedis

Un signal fort pour le Vaucluse

Au-delà de l'infrastructure elle-même, ce raccordement illustre la capacité du réseau électrique à intégrer des productions renouvelables de plus en plus importantes, y compris dans des environnements naturels contraints. Dans le Vaucluse, où les projets solaires se multiplient ces dernières années, la question du raccordement devient un enjeu central pour la réussite de la transition énergétique. En 2025, 94 chantiers bas carbone ont ainsi été réalisés sur le périmètre de la direction régionale Provence Alpes du Sud, traduisant une montée en puissance des pratiques sobres en carbone dans les travaux de réseau.

Ecrit par le 13 février 2026

À propos d'Enedis, un acteur clé du réseau électrique

Enedis est le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur 95 % du territoire français. Filiale à 100 % du groupe EDF, l'entreprise est chargée de l'exploitation, de la maintenance et du développement du réseau électrique, ainsi que du raccordement des installations de production d'électricité, notamment issues des énergies renouvelables. Enedis accompagne ainsi la transition énergétique des territoires, en intégrant de nouvelles capacités de production tout en veillant à la performance du réseau et à la maîtrise de l'impact environnemental de ses chantiers.

<https://www.enedis.fr/>

Calista Contat-Dathey

Bollène : huit mois de travaux à l'entrée de la zone de La Croisière

Ecrit par le 13 février 2026



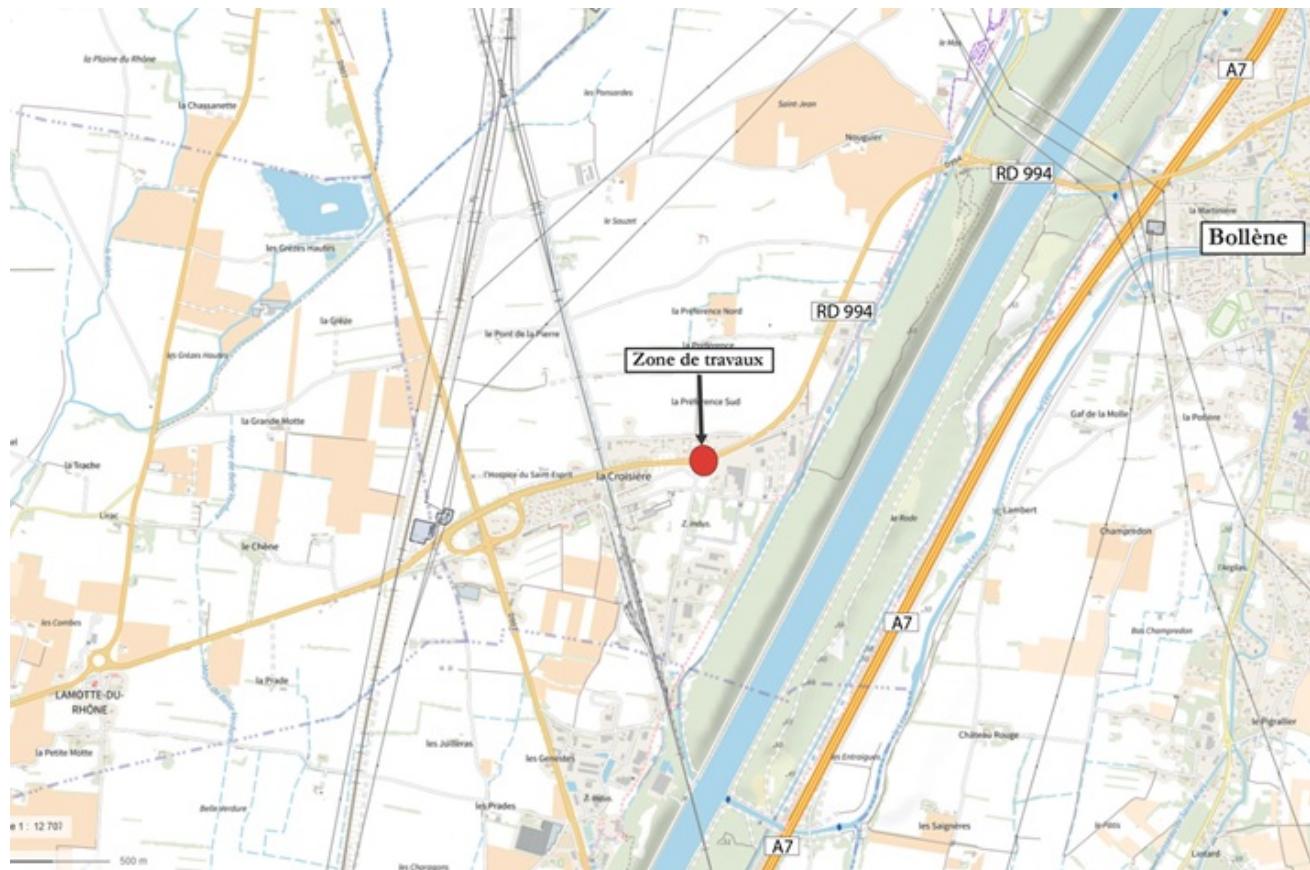
Un nouveau carrefour giratoire va voir le jour à Bollène, entre la RD994, la rue Ferdinand Gironne, l'avenue de la Rode et le quartier de La Croisière. Les travaux devraient durer huit mois.

Le [Département de Vaucluse](#) entame de nouveaux travaux routiers à l'entrée de la zone de la Croisière à Bollène où va être aménagé un carrefour giratoire. Durant toute la durée des travaux, qui devraient s'étaler sur huit mois, le trafic sera maintenu et peu perturbé.

L'opération comprend un carrefour giratoire à cinq branches qui sera situé à l'intersection de la RD994, la rue Ferdinand Gironne, l'avenue de la Rode et le quartier de La Croisière, ainsi que des cheminements doux, une aire de stationnement et un nouvel arrêt de bus.

Une circulation alternée sera mise en place sur la RD994 et la circulation sera déviée ponctuellement lors de la réalisation des enrobés. Ces travaux, dont le montant prévisionnel s'élève à 1,8M€, financées par le Département, la communauté de communes Rhône Lez Provence et la Ville de Bollène, visent à sécuriser la desserte et les accès à la zone d'activité économique La Croisière.

Ecrit par le 13 février 2026



©Département de Vaucluse

Vaucluse : les travaux prévus au mois de janvier

Ecrit par le 13 février 2026



Aménagement d'un carrefour giratoire à Bollène, restauration du Pont des Arméniens à Sorgues, ou encore sensibilisation à la sécurité routière dans les collèges. Quels travaux et interventions sont prévus par le [Département de Vaucluse](#) au mois de janvier ?

Pour commencer l'année, le Département de Vaucluse a débuté des travaux à Bollène, dont le budget s'élève à 1,8M€, pour créer un carrefour giratoire afin de sécuriser la desserte et les accès à la zone d'activité économique 'La Croisière' et l'Avenue Ferdinand Gironne menant à la gare de la Croisière, ainsi que les liaisons piétonnes sur les côtés de la RD994 et les dessertes bus. Le chantier devrait durer huit mois.

Dans le mois, la préparation du chantier du Pont des Arméniens, à Sorgues, édifice centenaire de 152 mètres de long fermé depuis les années 1970 situé le long de la véloroute, va débuter afin de permettre son démontage puis sa restauration. Les travaux, prévus sur 28 mois, devrait coûter 8,1M€.

Quatre journées de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière sont programmées ce mois-ci dans le collège Gérard-Philipe à Avignon le mardi 13 janvier, le collège François-Raspail à Carpentras le jeudi 15 janvier, le collège Champfleury à Avignon le mardi 20 janvier, ainsi que le collège Rosa-Parks à Cavaillon le mardi 27 janvier.

Les chantiers en cours

- [Réparation du Pont sur l'Ouvèze](#), à Bédarrides. Les travaux ont débuté en juillet 2025 et devraient s'achever au cours du printemps.

Ecrit par le 13 février 2026

- [Aménagement du carrefour de Bonpas](#). Les travaux ont débuté en mai 2025 et se poursuivent.
- La déviation d'Orange entre le giratoire du Coudoulet et la route de Camaret. Les travaux sont en cours.
- Réhabilitation de la demi-pension, de la vie scolaire et des locaux des agents techniques du collège Vallée du Calavon à Cabrières d'Avignon. Les travaux ont démarré en novembre 2025 pour une durée provisionnelle de 10 mois.
- Réhabilitation du collège Lou Vignarès à Vedène. Le chantier devrait s'achever en mars, après les aménagements extérieurs.
- Restructuration du Centre sportif départemental de Fontaine-de-Vaucluse. Les travaux devraient durer 16 mois.